



(Haut-Rhin)

28, rue Zuber - B. P. 7  
68171 RIXHEIM CEDEX  
Tél. : 03 89 64 59 59  
Fax : 03 89 44 47 07

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER  
CENTRE DU 4 JUIN 2012 à 20h00  
SALLE DU GYMNASE SAINT-JEAN**

**Elus présents :**

M. Olivier BECHT, M. Jean KIMMICH, M. Michel POCHON, Mme Gilda STACHOWIAK, Mme Béatrice TESSIER, M. Richard PISZEWSKI, M. Ludovic HAYE.

**Assistent en outre à la séance :**

Madame Martine WEHRLE , DGS ; Monsieur Arnaud BAÏLEN, Directeur de  
Cabinet

**Nombre de participants :**

65 riverains présents

**Secrétariat assuré par**

Madame Manuela FILLINGER.

**Ordre du jour**

1. Point sur les ordures ménagères et le tri sélectif,
2. Présentation des groupes de travail,
  - Parking de la Poste,
  - Rues des Pierres / rue de la Barrière,
  - Circulation rue Haute,
3. Point sur les actions menées rue de Lattre de Tassigny.

Monsieur le Maire débute cette première séance de conseils de quartiers en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

### **1/ Point sur les ordures ménagères et le tri sélectif**

M. le Maire rappelle qu'il y a trois ans, le système de tri sélectif en collecte a été instauré, ce qui a permis de réduire par 2 le tonnage des ordures ménagères.

Le marché relatif au ramassage des ordures ménagères signé entre m2A et la société Véolia arrive à terme fin 2012.

M. le Maire expose différentes possibilités :

- 1) Rester à la situation actuelle,
- 2) Revenir à la situation antérieure (2 sacs par semaine +1 sac jaune) ce qui augmenterait la TOM (taxe des ordures ménagères) de 2.51%,
- 3) Equiper les usagers de bacs de collecte fournis par m2A (1bleu / 1 jaune) ce qui augmenterait la TOM de 4.79%, bac bleu uniquement, augmentation de 3.77%.

M. le Maire précise également que la collecte des sacs jaunes une fois tous les quinze jours ne ferait pas baisser la TOM et rappelle que les sacs jaunes restent à la disposition des usagers à titre gratuit.

Un intervenant souligne le problème de ramassage des ordures ménagères pendant les jours fériés.

M. le Maire invite les usagers à consulter le bulletin municipal.

Pour conclure, M. le Maire précise qu'en termes de ramassage des ordures ménagères, l'idéal serait la réforme de la taxe qui n'est cependant pas une compétence du Maire.

**→Vote : à la majorité, maintien du système actuel**

### **2/ Présentation des groupes de travail**

#### **Parking de la Poste**

Voir power point en pièce-jointe.

Le groupe de travail procède à la présentation de ses propositions.

Les places de stationnement seront modifiées pour ne faire de trois places plus que deux permettant ainsi la création d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite près de l'entrée de la poste, resteraient alors 5 places.

Ils proposent également l'accès en sens unique de la rue Zuber en direction du parking de la Jumenterie.

Une balise de priorité devra être installée à la sortie du parking au niveau de la sortie des services techniques de la Ville.

Un bac à fleurs sera également installé devant l'entrée de la poste afin de limiter les stationnements sauvages.

La sortie des bus ne se fera plus que par le rue du Temple.

Pour ce qui est du parking des bus se rendant au Musée du papier peint, la question sera réétudiée après la construction du nouveau garage municipal (dans 3 à 4ans).

L'ensemble de ces travaux ne débutera pas avant 1 an dans la mesure où le parking de la poste dépend du domaine privé et qu'il faudra obtenir les autorisations nécessaires pour procéder aux travaux.

### **→ Projet adopté**

#### ***Rues des Pierres / rue de la Barrière***

Présentation du groupe de travail (voir P.J.)

Différentes propositions sont faites :

- Interdire le stationnement en-dehors des zones matérialisées,
- Mise en place de bandes réfléchissantes sur la chaussée pour matérialiser les places de parking,
- Pas de mise en place de mobilier urbain jugé trop dangereux,
- Marquage « zone 30 » au sol,
- Mise en place d'obstacles sur les trottoirs.

Un comptage de véhicules rue des Pierres / rue de la Barrière a été effectué par la police municipale.

Il en ressort un passage de 500 véhicules par jour avec une vitesse moyenne de 43 km/h dans le sens Rixheim – Habsheim et de 38 km/h dans le sens Habsheim-Rixheim.

### **→ Propositions adoptées jusqu'au prochain conseil de quartier**

M. le Maire invite toutefois les riverains de ces deux rues à réfléchir à d'autres propositions

#### ***Circulation rue Haute***

M. Pochon et Mme Tessier invitent les membres du groupe de travail à présenter leurs travaux.

Afin de préserver la sécurité des riverains, le groupe de travail propose la mise en sens interdit de ces deux rues aux camions ainsi qu'aux bus avec mise en place de panneaux de limitation de tonnage.

Ils suggèrent également de placer ces rues en zone de convivialité avec mise en place de panneaux bleus rappelant une vitesse autorisée de 20 km/h.

La réfection de la voirie est prévue pour 2014.

Il en est de même pour la rue des fleurs qui elle aussi sera mise en zone de rencontre également limitée à 20 km/h.

Vote :

**Rue Haute → validation du projet du groupe de travail**

**Rue des Fleurs → projet adopté**

(Voir diaporama en P.J.)

***Point sur les actions menées rue de Lattre de Tassigny***

M. le Maire annonce que toutes les actions demandées lors du conseil de quartier du mois de novembre ont été réalisées.



***Marquage jaune au sol***



***Plots à l'entrée du pont***



***Plots à la sortie du pont***



***Éclairage supplémentaire sous le pont***

## **Questions / Réponses**

### Travaux envisagés

Un intervenant pose la question de la réfection de la voirie.

M. le Maire explique que soit la priorité est de refaire ce qui est vieux et dégradé, soit refaire ce qui a été mal fait. Refaire les deux en même temps ce qui augmenterait considérablement les impôts.

M. le Maire précise également que les travaux entrepris par le SCIN sont à la demande de la Ville, qui définit la marche à suivre et décide de la nature des travaux.

### Stationnement rue Wilson

Demande de stationnement en sens alterné rue Wilson.

M. Piszewski répond que cela n'est pas envisageable en raison de la largeur de la chaussée (6 m) ne permettant plus le passage des bus.

Il est proposé de déterminer des emplacements en quinconce.

**→ À voir.**

### Nuisances sonores rue de l'Etang

Une intervenante signale un problème de nuisances sonore liées à la pratique du paint-ball provenant du domaine du soleil, situé rue de l'Etang.

M. le Maire demandera à ce que des mesures du bruit soient effectuées.

M. le Maire conclut cette première réunion de conseil de quartier en remerciant les participants ainsi que les membres des différents groupes de travail.

*Fin de séance 23h00*

RIXHEIM, le 11 juin 2012

Le Maire :

Olivier BECHT